



LE PETIT MONDE de Voulangis



Journal municipal d'informations



Page 6
**L'histoire du village à
travers ses voies**



Page 8
**Restaurant : où en est
le projet ?**



Page 10
**Une semaine sportive et
pleine d'aventures à
Pierrefontaine-les-Varans**

 www.voulangis.fr
 mairie@voulangis.fr
 01 64 63 81 50

Suivez l'actualité de la mairie avec l'application illiwap sur mobile.
Recherchez « Mairie de Voulangis » ou utilisez le QR code :
 www.facebook.com/voulangis
www.coulommierspaysdebrie.fr



Scannez-moi



Sommaire

RETOUR EN IMAGES

Pages 3 et 4

UNE PAGE D'HISTOIRE

Pages 5 et 6

LA VIE ASSOCIATIVE

Page 7

TRAVAUX ET CADRE DE VIE

Pages 7 et 8

ÇA MERITE D'ETRE DIT

Page 9

LA VIE A L'ECOLE

Pages 10 à 12

INFORMATIONS PRATIQUES

Pages 12 et 13

LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

Pages 13 et 14

Rédactrice en chef : Laurence BLONDEL
Comité de rédaction : Commission Communication
Mise en page : Mairie
Imprimerie : Papier et carton

Le mot du Maire

Chères Voulangeoises, chers Voulangeois,

À la lecture de ce journal, vous découvrirez que l'année scolaire s'est achevée par un voyage à Pierrefontaine-les-Varans pour les élèves des classes de CM1 et CM2. Quelle belle manière de terminer l'année scolaire !

Je suis particulièrement heureux que cette idée d'organiser des voyages scolaires ait pu se concrétiser pour notre école élémentaire. J'ai toujours fait savoir que la municipalité serait prête à participer au financement d'un tel projet. En 2022, Madame COTTEAU, alors Directrice de l'école, avait organisé un premier séjour en Normandie. Cette dynamique s'est alors inscrite dans la vie de notre école et permet à nos élèves de vivre des moments privilégiés.

Le séjour à Pierrefontaine-les-Varans a été une nouvelle fois très apprécié par les élèves. Il restera, j'en suis convaincu, un souvenir marquant pour eux. Je tiens à remercier chaleureusement les enseignantes, Silvana PICHON et Aurélie VANNESTE, pour l'organisation de ce voyage, pour leur investissement et pour leur engagement auprès des enfants et y associer Eliane DOUCIN qui a pu mettre son expérience à profit auprès des enfants lors de ce séjour.

Enfin, un grand merci à deux proches collaboratrices avec lesquelles je travaille tous les jours, Nadège ARIZZI, Adjointe aux affaires scolaires et Laurence BLONDEL, Directrice générale de la Commune. Leur présence lors de ce séjour et leur implication ont été d'une grande valeur.

Preuve que le lien entre l'école et la mairie a toujours été essentiel à mes yeux. Cette collaboration contribue pleinement à la qualité de la scolarité de nos enfants. Je souhaite évidemment qu'elle puisse se poursuivre pour les années à venir.

Comment évoquer la fin de l'année scolaire sans parler de la réussite du festival Voulstock ? Cette édition 2026 a rencontré un beau succès et a offert un moment festif et convivial à notre commune. Un tel festival ne pourrait pas exister sans l'engagement et la mobilisation des nombreux bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie. Je tiens à leur adresser mes plus sincères remerciements et à leur témoigner toute ma reconnaissance, mon respect et ma considération. Leur implication est une véritable richesse pour ce festival et participe pleinement au dynamisme de notre village.

Enfin, je vous donne rendez-vous pour la toute première édition de Voulan'Rose, une marche solidaire de 5 km dont l'intégralité des bénéfices sera reversée à la Ligue contre le cancer. J'espère vous y retrouver nombreux pour partager ensemble ce moment de solidarité et de convivialité autour d'une cause qui nous concerne tous.

Bien à vous

Laurence Blondel



NAISSANCES

Nathanaël VILLAUMÉ, le 1^{er} juin 2026
Tom PARANT, le 14 juin 2026
Nao HERVIEU PHIEBOUPHA, le 17 juin 2026
Alysandra RIVIERE GIBELOT, le 19 juin 2026
Charlotte BAUNAT BOULESTEIX, le 31 août 2026

MARIAGE

Laélia CHRISTOPHE et Romain GAULARD, le 4 juin 2026
Dominique NAÏMI et Stéphane LOUPY, le 6 juin 2026
Marie-Elisabeth ESTEVES et Carlos Alberto ALVES DE OLIVEIRA, le 6 juin 2026
Ophélie DESMAREST et Tristan ROUSSEL MARIOLLES, le 11 juillet 2026

RETOUR EN IMAGES

Une fête du village qui rassemble

En pleine canicule, la fête s'est adaptée. Les tournois de football ont été abandonnés. La fête a été déplacée sous les tilleuls pour trouver un peu de fraîcheur. Les enfants ont particulièrement apprécié le gonflable aquatique.

Le banquet improvisé rue de l'église donnait un air de place de village.

Par Jean-Michel SAGNES



Festival Voulstock : Quand la musique fait vibrer la Commune !

2 jours, près de 20 groupes, deux scènes, un écran géant, près de 80 bénévoles... et surtout une ambiance exceptionnelle ! Cette nouvelle édition de notre festival de musique restera sans aucun doute comme un beau moment de partage, de découverte et de fête dans notre Commune.

Le vendredi soir, de 18h à 23h, la scène était ouverte à la jeunesse et aux nouveaux talents. 8 groupes de musiciens ont eu l'occasion de se produire devant le public et de faire découvrir leur univers musical. Une soirée placée sous le signe de la découverte, de l'énergie et de la passion ! Le samedi, changement d'ambiance mais toujours la même envie de faire la fête ! 11 groupes, compositeurs et artistes "Tribute" se sont relayés tout au long de la journée et de la soirée pour faire danser, chanter et vibrer le public.



Pour offrir un spectacle toujours plus vivant, le festival disposait cette année encore de deux scènes installées à proximité l'une de l'autre. Grâce à un écran géant retransmettant les images des artistes en direct. Une organisation qui permettait d'enchaîner les concerts sans interrompre la musique et de maintenir l'ambiance du début à la fin !

Mais derrière les projecteurs, les artistes et la musique, il y a aussi celles et ceux qui rendent cette aventure possible : nos bénévoles. Près de 80 personnes se sont mobilisées avec enthousiasme et bonne humeur avant, pendant et après le festival. Installation, accueil, organisation, logistique, sécurité, rangement... chacun a apporté sa contribution pour que la fête soit au rendez-vous. Un immense merci à eux !



Nous adressons également nos plus chaleureux remerciements aux collectivités, partenaires et sponsors qui nous font confiance et nous apportent leurs précieux soutiens. Sans leur engagement, un événement de cette ampleur ne pourrait pas exister. Et bien sûr, merci aux artistes pour leur talent, ainsi qu'au public pour sa présence, son enthousiasme et son énergie communicative !

Cette édition nous donne déjà envie de recommencer... Alors, si vous n'étiez pas parmi nous cette année, notez bien le rendez-vous pour la prochaine édition !

La musique nous rassemble, la fête nous réunit... et l'aventure continue !

Par Lionel TRUFFIER

Les journées du patrimoine 2026

Une édition 2026 des journées du patrimoine assez particulière cette année. Discrète tout en se prolongeant dans le temps.

Nous avons disposé dans le village des reproductions agrandies de cartes postales anciennes agrémentées de textes relatant des faits ou anecdotes de l'époque. Bien sûr les reproductions ont été placées, à peu près à l'endroit représenté par la carte. Des lieux qu'on reconnaît parfois facilement, mais qui ont bien souvent changé.

Cette exposition de plein air restera en place jusqu'à la Toussaint, vous aurez donc encore l'occasion de la découvrir au cours des prochaines semaines. Et peut-être que de nouvelles cartes apparaîtront, ce d'autant plus que la commune vient juste de recevoir un legs de cartes postales anciennes, dont de nombreuses inédites !

Par Jean-Michel SAGNES



Les Dimanches artistiques

13 juin : cinéma Daily Morin



Merci à Ivan Heidsieck pour cette belle soirée cinéma.

Trois épisodes de la série Daily Morin nous ont été présentés. Ces courts-métrages, tournés dans le secteur, il y a quelques années sont un véritable outil de promotion de notre belle vallée du Grand Morin.

Ils mettent en valeur notre patrimoine, comme la maison de retraite des artistes de Couilly créée par le créateur du rôle de Cyrano ou la vallée des peintres à Villiers-sur-Morin.

Ivan est décidé à poursuivre l'aventure. En souhaitant que tous les sponsors publics et privés soutiendront cette belle initiative.

Par Jean-Michel SAGNES



Les pompiers à travers le temps...

En cet été de canicule, nous avons souhaité remercier les pompiers pour leur dévouement au service de nos concitoyens. Et quel plus bel hommage que celui que prononça Monsieur DIDIER, Maire de la commune en 1881. Car à l'époque Saint-Martin-les-Voulangis disposait d'une caserne de pompiers. Elle était située juste à côté de l'église au niveau des services techniques actuels. Le 10 janvier 1881, Monsieur DIDIER, Maire de Saint-Martin, en présence de la subdivision de sapeurs-pompiers réunie à cet effet, remettait à Monsieur Duval, sa nomination par Monsieur le Président de la République, au grade de sous-lieutenant, commandant la subdivision. A cette occasion, Monsieur DIDIER, dont la sollicitude et l'intérêt étaient bien connus a prononcé les paroles ci-dessous :

« Sapeurs !

Je ne puis laisser passer ce moment solennel sans vous dire combien la commune vous est reconnaissante pour les services, que vous lui avez offerte si spontanément et si libéralement. – Vous avez donné là une preuve de notre abnégation, de votre désintéressement, de votre patriotisme ; car vous êtes la plupart ouvriers et père de famille, et vous vous imposez des sacrifices de temps qui seront une lourde charge pour chacun de vous ; Cependant vous avez tenu à être des premiers inscrits sur le livre d'or de la formation de la subdivision. L'esprit fraternel qui vous anime tous nous est un sûr garant que toujours la concorde, l'union, la bonne entente, la sympathie réciproque régnera par vous.

Vous serez dans la commune un exemple vivant de la bonne harmonie qui doit exister entre tous les habitants d'un même village. Honneur à vous donc, sapeurs-pompiers de la subdivision de Saint-Martin-les-Voulangis. Si un jour votre dévouement doit être mis à l'épreuve je connais assez votre courage pour affirmer qu'il ne sera jamais en défaut. Encore une fois merci, sapeurs-pompiers, le Conseil municipal dont je suis l'interprète admire votre généreux patriotisme et l'autorité supérieure toujours remplie de sollicitude pour les institutions utiles me charge de vous témoigner sa vive reconnaissance et de vous assurer qu'elle ne laissera pas sans récompense vos généreux efforts. Vous inscrirez donc sur votre drapeau cette noble devise : la force dans l'union, le travail dans la paix, l'ordre dans la discipline, le progrès et la liberté dans la République ; c'est la devise de tous les patriotes et sincères Républicains. Vive la République ! »



On ne peut dire mieux ! Pour revenir à 2026, sachez que le dévouement se poursuit grâce à un de nos voulangeois qui a participé en tant que pompier à de nombreuses interventions pour éteindre les feux en France. ...

Vincent, habitant de Voulangis, est pompier à la caserne de Meaux, il prend également des gardes volontaires à Crécy-la-chapelle. Il peut être amené à partir en renfort loin de chez lui pour répondre à des situations exceptionnelles comme ce fut le cas cet été, dans le contexte des importants feux de forêt.

Leur mission était principalement de renforcer les centres de secours locaux afin de permettre aux pompiers du secteur, très mobilisés sur les incendies, de pouvoir partir sur les feux tout en assurant la continuité des secours et des interventions du quotidien.

Selon les besoins, certains pompiers du détachement ont également été engagés directement sur des feux. À son retour, il a repris son engagement lors des feux de forêt survenus dans le secteur de Fontainebleau.

Il possède également une spécialité : le drone. Cette compétence lui a permis de participer à de nombreuses gardes et opérations liées à la surveillance et à la localisation des zones concernées par les incendies. L'utilisation du drone permet notamment d'apporter une vision aérienne et d'aider les équipes à mieux repérer et évaluer les zones touchées.

Son parcours pourrait ainsi illustrer les différentes facettes du métier de sapeur-pompier aujourd'hui : l'engagement au quotidien, les renforts lors de situations exceptionnelles, la lutte contre les feux de forêt, mais aussi l'utilisation de nouvelles technologies au service des secours.

L'histoire du village à travers ses voies...

Sur notre territoire les anciens nous ont laissé au fil des temps une empreinte de leur passé, de leur passage. L'histoire du village à travers ses voies, sera un nouveau rendez-vous qui vous permettra d'en savoir plus sur l'origine du nom de nos différentes artères, c'est ce que l'on nomme "l'odonymie". Une façon pour vous de lire l'histoire du village autrement.

La Vieille Route : il s'agit de l'ancien grand chemin construit en exécution d'un arrêt du Conseil du roi du 2 novembre 1756 menant à Crécy. (Source : « Histoire de Voulangis » par Th. Lhuillier Almanach de S&M 1893).



La Sente des Écoliers : en empruntant cette voie, on se dirige vers les vignes exploitées jusqu'à leur disparition fin XIXe siècle ; le terme « écoler » (Maintenir la plante pour guider sa croissance) du patois Briard correspondrait plus qu'à des écoliers au vue de sa situation géographique.

Le Chemin du Bréau : dérivé de brogilo, terme gaulois pour désigner un petit bois.

A la retranscription entre documents, il arrive que des erreurs soient commises et laissent place à des interprétations.

Par Marysa PLANÇON



Une histoire singulière

Nous sommes en 1942. Pierrette a 7 ans. Elle habite avec ses parents à Ussy-sur-Marne, village non loin de La Ferté-sous-Jouarre. Leur maison se trouve à la sortie du village, leur terrain est bordé par la ligne de chemin de fer qui part de la gare de l'Est pour rejoindre l'Est de la France et l'Allemagne. Il y a juste un talus entre leur terrain et la voie ferrée.

Le père de Pierrette est cheminot, il travaille à la gare de La Ferté-sous-Jouarre. Des trains, il en passe beaucoup cette année-là, c'est la guerre depuis 3 ans. Trains de ravitaillement pour alimenter Paris, trains de matériel militaire, trains de soldats, de prisonniers et puis, à partir de 1942, trains de déportations dans lesquels les allemands embarquent des juifs vers des camps de concentration.

Un jour de cette année 1942, Pierrette est dans son jardin comme souvent. Un train de marchandises passe au ralenti, elle le regarde et là, elle voit un paquet tomber de ce train, paquet qui roule sur le talus et s'arrête devant elle. Ce paquet, Pierrette voit rapidement qu'il s'agit d'un petit enfant bien protégé par des tissus. Quelle surprise ! Elle le porte immédiatement à son père, l'enfant ne semble pas blessé, c'est une grande chance. Dans ses vêtements, se trouve une adresse quelque part en France, avec un nom.

Que faire ? Le père de Pierrette est cheminot, certes, mais il est aussi militant communiste et résistant. Il ne perd pas de temps. Il prend son vélo et rejoint la gare de La Ferté sous Jouarre. Là, il appelle à la gare de l'Est un collègue cheminot, résistant comme lui pour lui expliquer la situation. Ce collègue lui demande de rentrer chez lui et d'attendre d'être contacté.

Effectivement, quelques jours plus tard, le père de Pierrette reçoit la consigne de venir à la gare de l'Est avec l'enfant et de le confier à un autre résistant. En tant que cheminot, il dispose d'une carte de transport SNCF, ses enfants également, il part donc avec celle de Pierrette. Il remet l'enfant comme convenu et rentre à Ussy-sur-Marne.

Par la suite, il apprendra que cet enfant, après un périple en train assez long, est finalement bien arrivé à la gare correspondant à l'adresse indiquée et a été remis à la bonne personne.

Pierrette n'en saura pas plus mais elle a compris qu'un petit enfant a été sauvé d'une mort certaine grâce à une chaîne de solidarité bien organisée. C'est probablement sa mère qui a effectué ce geste incroyable de pousser son enfant par une lucarne en dehors de ce wagon à bestiaux dans lequel elle avait embarqué comme tant de milliers de juifs.

Pierrette n'habite plus Ussy-sur-Marne. Elle aura bientôt 91 ans et habite à Voulangis.

Par Alain BUIRETTE

LA VIE ASSOCIATIVE



Parlons d'association

Aujourd'hui, nous vous présentons « **Scott & Co** ». En 2018, le petit Scott, du haut de ses 3 ans, et ses parents doivent consacrer toute leur énergie à combattre sa leucémie. Aujourd'hui guéri, il reste de ce mauvais souvenir, une association Meldoise, Scott and Co, qui récolte des fonds pour financer des projets pour améliorer le quotidien des enfants hospitalisés, soutenir les familles, aider la recherche et acheter du matériel pour les hôpitaux.

Vous aussi, vous pouvez aider Scott and Co en faisant un don (déductible des impôts à 66%) ponctuel ou 1 € par mois.

Mieux encore, en devenant adhérent pour 30 € par an, vous permettrez peut-être à l'association d'arriver au nombre d'adhérents lui permettant d'être reconnue d'utilité publique.

<https://scottandco.net>

Par Jean-Pierre CORNELOUP



Skydance Show

SKYDANCE-SHOW est un club bien connu des voulangeois, notamment pour ses cours de danse de salon. Pour la saison prochaine, la mairie leur a accordé un créneau supplémentaire le jeudi soir pour un cours de danse de couple destiné aux débutants dans la salle 104.

La danse de couple est bénéfique pour le corps : elle permet de pratiquer une activité physique, de stimuler la mémoire, tout en partageant des moments conviviaux et chaleureux

Reprise des cours de danse : le 17 septembre 2026, les jeudis, en salle 104 de 19h45 à 22h. Cours d'essai offert.

Vous apprendrez à danser rapidement : Bachata, Salsa, Rock'n'roll, Valse, Tango, Paso doble... ainsi que le Madison, le Kuduro et bien d'autres danses.

Infos & inscriptions : Emilio Ferrara - Professeur de danse. Tel : 06.14.16.67.12 - mail : contact@skydance-show.com
site : www.skydance-show.com

TRAVAUX ET CADRE DE VIE

Un chemin pour prolonger la balade

Les services techniques de la commune ont récemment procédé à l'entretien et au dégagement d'une partie d'un chemin de promenade dont l'entrée se situe entre les 79 et 81 rue de Villiers. Ce passage a désormais retrouvé son aspect et son accessibilité.

Cette intervention est une première étape. En effet, la Commune étudie actuellement la possibilité de tracer un chemin permettant de rejoindre la sente du Limaçon.

L'objectif est de créer, à terme, une continuité entre ces différents cheminements et de proposer aux habitants un nouvel itinéraire de promenade, agréable et accessible.

Par Laurence BLONDEL



Restaurant : où en est le projet ?

Depuis l'interview publiée dans le journal de septembre 2025, le projet de restaurant a bien avancé.



Où en est le projet ?

“Comme vous avez pu le constater par vous-même, les travaux extérieurs de construction sont désormais terminés. C'est une étape importante puisque le bâtiment est maintenant prêt à accueillir la suite de l'opération.”

Quels sont les travaux qui restent encore à réaliser ?

“Les travaux intérieurs qui sont à la charge du restaurateur vont pouvoir commencer. Il s'agira de l'aménagement de la salle de restauration, de la cuisine et de l'ensemble des équipements nécessaires à son activité. Il reste un sujet technique qui nécessite encore d'être finalisé avec ENEDIS : l'implantation d'un nouveau poste électrique. C'est un élément un peu plus complexe du dossier car sa réalisation et son calendrier dépendent de contraintes techniques et des interventions du gestionnaire du réseau.

Enfin, nous aurons à réaliser les derniers travaux d'aménagement extérieur afin de finaliser les abords du restaurant.”



Le terrain présente justement un arbre assez remarquable. Pouvez-vous nous en parler ?

“C'est un aspect auquel nous tenons particulièrement. Un très beau sophora se trouve sur le terrain et nous avons pris toutes les précautions pour le protéger pendant les travaux. Au-delà du bâtiment lui-même, l'objectif est de créer un lieu agréable qui s'intègre dans le cœur du village et qui conserve autant que possible la qualité paysagère du site.”

Quel sera le type de cuisine proposé par le restaurateur ?

“Il s'agira d'un restaurant de cuisine italienne traditionnelle, une cuisine conviviale et familiale. Je suis convaincu que ce restaurant pourra apporter une véritable animation au centre du village et en fera un beau lieu de vie et de rencontres.”

Quand aura lieu l'ouverture du restaurant ?

“Nous avançons avec prudence, car plusieurs interventions doivent encore se coordonner notamment concernant le nouveau poste électrique. Nous espérons donc pouvoir annoncer une ouverture pour les fêtes de fin d'année, sous réserve bien sûr du respect du calendrier des différentes interventions. Mais avec la magie de Noël, nous nous autorisons à y croire.”

Propos de Franz MOLET recueillis par Laurence BLONDEL



Souriez, vous êtes filmés !

Depuis l'installation des containers à verres et à vêtements à l'entrée du village, nous sommes régulièrement confrontés à des dépôts sauvages de déchets ou des entassements de bouteilles vides quand le container à verres est plein. Pour lutter contre ces incivilités qui coûtent cher à la commune, nous avons dû installer un mât avec une caméra de vidéoprotection pour en dissuader les auteurs, voire pour les réprimer, pour ceux que la caméra n'arrêterait pas...Et pour éviter de dépenser une fortune à cause d'une minorité, nous avons installé un panneau solaire et une éolienne, au lieu de tirer des centaines de mètres de câbles.

Pour rappel : quand la commune évacue un dépôt sauvage, elle doit payer la mise en déchèterie... Avec vos impôts... En 2025, cela vous a coûté 5 000 €, soit environ 6 € par foyer. Les dépôts en déchèterie sont gratuits, même pour les artisans ! La déchèterie la plus proche est rue Saint Jacques à Bailly Romainvilliers, 13 km, 17 minutes. L'amende pour abandon de déchets coûte au minimum 135€ et jusqu'à 1500€ pour les dépôts sauvages avec un véhicule (avec en bonus, la confiscation du véhicule !)

Par Jean-Pierre CORNELOUP





La poubelle et le trottoir

Dame poubelle, repue, prenait le frais sur le bord du trottoir,
Attendant le gros camion blanc, pleine d'espoir
Qu'il la soulage de ce poids qu'elle avait sur le ventre.
Et de pouvoir retourner au calme dans son antre...
Mais hélas, oubliée là par un propriétaire négligeant
Ou peut-être simplement un peu feignant,
De jour comme de nuit, dans le froid et sous la pluie
Sur son trottoir, Dame poubelle s'ennuie,
Oh bien sûr, elle en voit passer, du monde,
Des piétons qui pestent et qui grondent,
Des poussettes bloquées qui tempêtent,
Et même quelques chiens qui baptisent ses roulettes.
Dame poubelle est rongée de remords
Car en restant tout le temps dehors,
Disons-le sans honte,
Elle emmerde tout le monde...
Comme il n'est jamais trop tard pour faire bien,
En lisant ces lignes, le propriétaire comprit enfin,
Qu'en prenant une minute pour rentrer son bac à déchets
Il faisait plaisir à tout le quartier.

Moralité

La liberté est belle, mais la vie en société
Exige un peu de soi pour le bien commun.
Et il faut, si l'on veut en profiter,
Respecter ceux qui croisent notre chemin.

Le saviez-vous ?

Le non-respect des jours et horaires de collecte est puni d'une amende de 2ème classe (article R632-1 du code Pénal). ça vous fera 35 €...

Entraver ou diminuer la liberté ou la sûreté de passage sur la voie publique avec les conteneurs à ordures (ou tout autre objet, d'ailleurs) est puni d'une amende de 4e classe. (article R644-2 du Code Pénal)...

Et paf ! 135 € en plus !

Sinon, il y a aussi la confiscation du conteneur gênant, qu'il faudra aller récupérer à la Mairie...

Le tuyau de Super Voulix : Prenez l'habitude de rentrer vos bacs dès aujourd'hui, car lorsque la facturation se fera au nombre de levées, pour payerez même si votre bac est vide...

Cher Monsieur le rat,

Qu'est-ce j'apprends ? On me dit que tu as emménagé dans mon village, et qu'en plus, tu n'es pas tout seul ?

Alors, au prétexte que quelques rares habitants ont négligemment laissé trainer sur leur terrain des déchets ou des amas de détritus qui te servent de nourriture et d'abris, tu penses que tu vas pouvoir t'installer et inviter tous tes potes sans vergogne ?

Et ben, pas de bol, je vais demander à tout le village d'éliminer tout ce qui t'attire !

Du coup, au lieu de faire le profiteur en jouant au Rat de ville, tu n'auras plus qu'à retourner bosser comme Rat des champs...

Méfie-toi, si tu persistes, je vais appeler le joueur de flûte de Hamelin... Et le Grand Morin n'est pas loin....

Le saviez-vous ?

La méconnaissance des règles sanitaires d'hygiène et de salubrité des locaux d'habitation et de leurs abords est sanctionnée par l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe, conformément à l'article R. 1312-14 du Code de la santé publique..

ça nous met donc le rat à 135 € !

Le tuyau de Super Voulix :

Si vous ne voulez pas d'ami indésirable, avec les risques sanitaires qui vont avec, supprimez tout ce qui peut les attirer :

- les déchets, détritus et encombrants
- les denrées alimentaires ou aliments pour animaux laissés accessibles
- les dépôts de graines, composts ou déchets organiques non fermés
- la végétation excessive ou les matériaux entreposés créant des abris
- les ouvertures, fissures et passages permettant l'accès aux bâtiments
- les défauts affectant les canalisations, évacuations et dispositifs d'assainissement

LA VIE A L'ECOLE

Une semaine sportive et pleine d'aventures à Pierrefontaine-les-Varans

Du 22 au 26 juin 2026, les élèves de CM1-CM2 des classes d'Aurélie VANNESTE et de Silvana PICHON sont partis en voyage scolaire à Pierrefontaine-les-Varans dans le Jura. Une semaine placée sous le signe du sport, de l'aventure, du dépassement de soi et de la bonne humeur !



Pendant ces 5 jours, les enfants ont vécu un programme particulièrement intense et varié. Ils ont pu s'initier à la cani-rando, découvrir le VTT, s'essayer à l'équitation et au biathlon et relever de nouveaux défis en escalade. Mais le moment le plus impressionnant restera sans doute la descente en rappel avec une descente de près de 30 mètres !

Une expérience qui a demandé beaucoup de courage... et dont les enfants peuvent être particulièrement fiers. Une fois arrivés en bas, la fierté se lisait sur les visages !

Cette semaine sportive a également été ponctuée de moments plus rafraîchissants : batailles d'eau et jeux d'eau ont permis à chacun de se rafraîchir tout en partageant de nombreux fous rires. Et parce qu'un voyage scolaire, c'est aussi profiter des camarades et créer de beaux souvenirs, les enfants ont pu terminer la semaine en beauté avec la traditionnelle et très attendue soirée dansante.

Entre découvertes sportives, défis, entraide, dépassement de soi et moments de complicité, cette semaine à Pierrefontaine-les-Varans restera sans aucun doute un très beau souvenir pour les enfants.

Par Laurence BLONDEL



De nouveaux horizons pour nos écoliers !



Cap vers la 6^e !

Les élèves de CM2 se préparent à franchir une nouvelle étape de leur scolarité. Pour marquer leur passage au collège, une calculatrice leur a été offerte par Nadège ARRIZI, Adjointe aux affaires scolaires. Un livre, offert par l'Éducation nationale, leur a également été remis par Monsieur COLLIN, Directeur de l'école élémentaire.



Prêts pour le CP !

Les élèves de grande section de maternelle ont, quant à eux, découvert leur future école lors d'une journée partagée avec les élèves de CP. Cross, création d'un marque-page, pique-nique et remise d'un livre offert par la Mairie ont rythmé cette journée placée sous le signe de la découverte et de la convivialité.

Deux rendez-vous pour accompagner les enfants dans ces moments importants de leur parcours scolaire.

Par Laurence BLONDEL

La kermesse de fin d'année



Malgré des températures exceptionnellement élevées, la kermesse de l'école a vibré au rythme des éclats de rire, des animations et de la bonne humeur générale. Une journée festive et chaleureuse, où l'enthousiasme des enfants et l'implication de chacun ont largement fait oublier la canicule.

Par Arnaud RIZET

Les enfants ont repris le chemin de l'école !

La rentrée scolaire est toujours un moment important dans la vie des enfants et de la Commune.

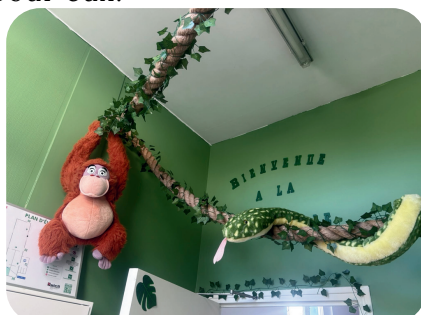
Après la pause estivale, les élèves ont retrouvé le chemin de l'école avec beaucoup d'enthousiasme. Pour certains enfants, cette rentrée est une toute première rentrée à Voulangis. Tout au long de l'année, les enfants pourront compter sur l'accompagnement de leurs enseignants et également sur l'ensemble du personnel communal qui intervient lors des différents temps de la journée.



La période estivale est toujours l'occasion pour les services communaux de réaliser des travaux visant à améliorer les conditions d'accueil des enfants. La garderie n'a pas échappé à la règle ! Cet été, le personnel de la garderie s'est particulièrement investi pour aménager et décorer l'entrée de la garderie autour du thème « Jungle ».

Avec beaucoup de créativité, l'équipe a imaginé un décor coloré et dépaysant afin d'offrir aux enfants un accueil chaleureux et original. Végétation, animaux et ambiance tropicale ont ainsi pris place à l'entrée de la garderie pour créer un univers ludique.

Ce joli projet a demandé du temps, de l'énergie et un important travail de préparation de la part de l'équipe. Un grand merci à l'équipe de la garderie pour son investissement, sa créativité et son enthousiasme. Les enfants peuvent ainsi commencer et terminer leur journée dans un environnement accueillant, imaginé spécialement pour eux.



La cantine est elle aussi un temps important de la journée des élèves : au-delà du repas, elle constitue un véritable moment de convivialité, de partage et d'échanges.

En ce début d'année scolaire, Monsieur le Maire a souhaité déjeuner avec les élèves à la cantine afin de partager leur quotidien et d'échanger avec eux. Installé à table avec Maddie, qui fêtait ses 10 ans, et en face d'Axel, Adjoint du Conseil Municipal des Jeunes, le Maire a pu profiter de ce moment privilégié pour discuter avec les enfants.

De l'école à la garderie, en passant par la cantine, chaque équipe contribue au quotidien à offrir aux enfants un cadre agréable, bienveillant et propice à leur épanouissement.

Très belle année scolaire à tous les enfants !

Par Laurence BLONDEL



Les équipes enseignantes pour l'année scolaire 2026/2027

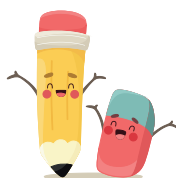
ECOLE MATERNELLE



ECOLE ÉLEMENTAIRE

Directeur : Jérôme COLLIN

- Classe de CP : **Aurélie PICON**
- Classe de CE1 : **Olivier DELATTRE**



- Classe de CE2 : **Jérôme COLLIN**
- Classe de CM1/CM2 n° 1 : **Aurélie VANNESTE**
- Classe de CM1/CM2 n° 2 : **Silvana PICHON**

INFOS PRATIQUES

Dossier de catastrophe naturelle pour la sécheresse de l'année 2026

Face aux dégâts causés par la sécheresse de cet été, la Mairie de Voulangis déposera une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en début d'année 2027.

En cas de constatation de dégâts, nous vous invitons à le déclarer en Mairie :

- Par e-mail : mairie@voulangis.fr
- Par courrier : Mairie, 2, rue de l'Eglise – 77580 VOULANGIS
- Directement en Mairie

Il est important de nous communiquer votre adresse, vos coordonnées téléphoniques ainsi que votre adresse e-mail. Pensez également à déclarer le sinistre auprès de votre assurance.

Vos dépôts d'autorisation d'urbanisme en quelques clics !

Vous avez un projet de construction, d'extension, de rénovation ou d'aménagement ? Depuis plusieurs années, les démarches liées aux autorisations d'urbanisme peuvent être effectuées de manière dématérialisée.

La communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie, service instructeur, met à votre disposition un service de dépôt en ligne des demandes d'autorisation d'urbanisme permettant de réaliser vos démarches directement depuis chez vous à tout moment.

Une démarche simple et pratique

- 1 

Coulommiers Pays de Brie Agglomération
<https://www.coulommierspaysdebrie.fr>
Coulommiers Pays de Brie Agglomération | Accueil
Le site internet officiel de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, située au nord-est du département de la Seine ...
- 2 Cliquer sur la rubrique "Vivre"
- 3 Cliquer sur la rubrique "Urbanisme et environnement"
- 4 Cliquer sur la rubrique "Urbanisme et habitat"
- 5 Cliquer sur la rubrique "Autorisations d'urbanisme"

Créer votre compte pour une 1ère utilisation et suivez les instructions.

Le dépôt dématérialisé présente plusieurs avantages : réaliser sa demande sans avoir à se déplacer en mairie, déposer son dossier 24h/24 et 7j/7, transmettre facilement les pièces nécessaires, suivre l'avancement de son dossier en ligne...

Le service urbanisme de la Mairie se tient à votre disposition.

LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

« Une nouvelle commission pour mieux vivre ensemble à Voulangis »

Vous êtes agacé par un inconnu qui se gare devant chez vous, gênant le déplacement de vos véhicules ou vous empêchant de stationner à votre place habituelle. Votre visibilité est réduite à l'intersection que vous empruntez tous les jours, en raison de la végétation prolifique qui se développe chez le riverain du carrefour, qu'il n'a pas entretenue depuis des années.

Vous avez investi pour faire le ravalement de votre mur ou pour mettre votre clôture au propre et vous constatez que chez vos voisins les parpaings et les briques sont apparents à de nombreux endroits, dégradant l'esthétique de tout votre quartier.

C'est pour tâcher de remédier à ce genre de problèmes que l'équipe municipale a créé une nouvelle commission intitulée « Mieux Vivre Ensemble » ou « MVE » (la « Commission MVE »).

Contrairement aux autres commissions dédiées, telles que la commission « Urbanisme » ou la commission « Travaux », dont l'existence procède de la complexité technique ou juridique de certains sujets communaux, la création de la Commission MVE répond avant tout à des objectifs inspirés du bon sens.

Elle est fondée sur la nécessité, précisément dans le cadre de sujets mal appréhendés par le droit, peu régis par des règles contraignantes et en conséquence peu souvent sanctionnés, de définir des comportements vertueux et d'inciter à les observer, en s'appuyant principalement sur la compréhension et la coopération de tous, dans un esprit civique.

Elle entend couvrir trois thématiques principales : (i) le stationnement des véhicules sur la voirie, (ii) l'entretien des espaces verts privés et leur potentiel impact sur la sécurité routière et, enfin, (iii) l'esthétique urbaine générale, notamment le ravalement et l'entretien des murs et façades.



Sur chacune de ces thématiques, des conseillers municipaux ont été désignés comme commissaires, et se sont vu donner pour mission d'analyser objectivement la situation dans la Commune, de dresser un compte-rendu de l'ensemble des problèmes identifiés et de proposer des actions correctrices, étudiées en commission et avalisées par celle-ci. Allant de la simple recommandation à l'infliction d'amendes, voire même à l'astreinte dans certains cas, elles se voudront proportionnées au caractère inopportun de la situation constatée et à sa persistance.

Il faut comprendre que la Commune a déjà reçu de très nombreuses plaintes d'administrés touchant de près ou de loin aux thématiques que la Commission MVE prétend traiter. Les situations décrites en introduction de cet article sont loin d'être anecdotiques. Le but n'est pas de créer une énième commission pour le plaisir, et encore moins de rajouter une strate administrative à notre vie communale, qui n'en a, comme le reste du pays, nullement besoin. Le but est de répondre à un besoin collectif, en ayant pour conviction que la lutte contre certaines situations nuisibles est une démarche juste dans laquelle chaque administré est mis sur un pied d'égalité. Cette démarche sera d'ailleurs d'autant plus équitable qu'elle sera poursuivie de façon systématique, en n'omettant l'identification d'aucune situation problématique et en s'efforçant de les combattre jusqu'à leur terme.

Sur le calendrier, la Commission MVE a initié son travail d'audit sur la Commune et se réunira à l'automne pour en faire l'inventaire et dessiner les premières actions correctrices, mises en œuvre d'ici la fin de l'année.

Par Ralph GOMES



ON COMPTE SUR VOUS !

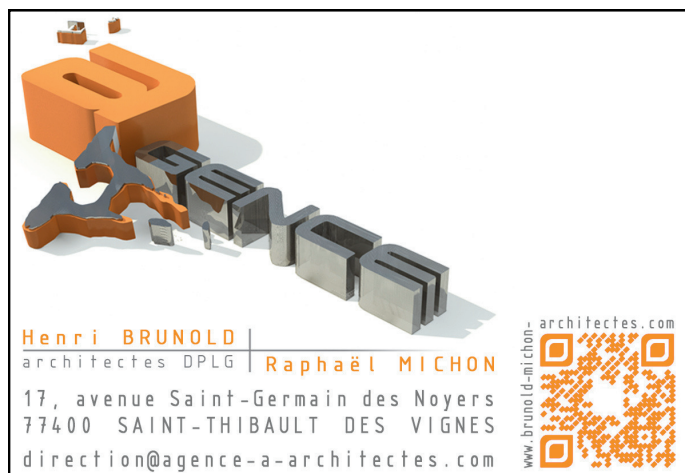
La Commune organise sa toute 1ère édition de la Voulan'Rose, une marche solidaire sur Voulangis pour Octobre Rose. Enfilez votre plus beau rose, chaussez vos baskets et venez partager une belle balade de 5km dans une ambiance festive et conviviale !

Soyons nombreux à marcher pour une belle cause : l'intégralité des bénéfices sera reversée à la ligue contre le cancer.

Inscription le samedi 3 octobre en Mairie de 10h00 à 12h00 et sur place le jour de la marche.

Renseignements en mairie, par téléphone au 01 64 63 81 50 ou par mail voulanrose@voulangis.fr

Par Laurence BLONDEL



SAMEDI
10
OCTOBRE

ÉDITION 2026

Voulan'rose


MARCHE SOLIDAIRE
5 KM

 Départ à 10h00

 Ecole élémentaire
Voulangis

10€*

Gratuit pour les enfants

Inscriptions et informations en Mairie
au 01 64 63 81 50
voulanrose@voulangis.fr



*Bénéfices intégralement reversés à la ligue contre le cancer

 **VOTRE ENTREPRISE DE MACONNERIE**
en Seine-et-Marne
06 18 04 62 16

DEVIS GRATUIT

NOS EXPERTISES

- Travaux de maçonnerie générale
- Construction de murs en briques, parpaings ou en pierre
- Pose de dalles et pavés
- Pose de clôtures, portails et portillons automatisés
- Réalisation d'escaliers en béton
- Et bien + encore sur demande !



 **VSL TAXI CONVENTIONNÉ**

TAXI



CONTACT 7j/7 24h/24

AÉROPORTS & GARES

- POSSIBILITÉ TOUS TYPES DE VÉHICULES
- RDV MÉDICAUX ET PRIVÉS
- SERVICE DE QUALITÉ

☎ 06 07 22 80 50 ☎ 06 51 96 93 48

Taxi de Seine et Marne Commune de stationnement Villiers sur Morin

**ACHAT - VENTE
LOCATION**



EI - Agent commercial - 987 490 612 RSAC MEAUX

*Un projet immobilier ?
Contactez-moi*

*Estimation de
votre bien offerte*

Laetitia FOUQUART

06 29 75 89 39

laetitia.fouquart@safiti.fr

*Votre conseillère immobilier spécialiste
de Voulangis et ses environs*



Scannez-moi



dépollution - déconstruction - travaux publics
6/8, rue Baltard - Z.I. de la Motte - 77410 CLAYE-SOUILLY
Tél. : 01 60 94 20 79 - www.pian-entreprise.com



Peroz Gestion

Locations, Gestion locative

10, Rue du Général Leclerc

77580 Crécy La Chapelle

T. 01 64 63 98 09

perozgestion@orpi.com

www.orpi.com

ACHAT / VENTE LOCATION GESTION

Peroz Immobilier

Transactions, Marchand de biens

Lotisseur aménageur foncier

2, Rue du Marché

77580 Crécy La Chapelle

T. 01 64 63 82 86

peroz-crecy@orpi.com

www.orpi.com



**VOYEZ.
VIVEZ.
RESSENTEZ.**

**Dans votre magasin Optic2000
Crecy-la-Chapelle, vos lunettes sont équipées
des verres d'expertise Nikon !**

*Parce-que votre vision est unique, nous vous
proposons le meilleur de l'Optique, associant
l'expertise Japonaise et le savoir-faire Français.*

Optic2000

On va se revoir.

9 Place du Marché

77580 CRECY-LA-CHAPELLE

Tél. : 01 64 63 68 43

Les verres ophtalmiques Nikon sont des dispositifs médicaux. Ils doivent être montés dans des montures ophtalmiques par des opticiens qualifiés. Consultez votre ophtalmologiste ou votre opticien pour plus d'informations, ainsi que les éventuelles instructions figurant sur l'étiquetage du produit. Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Nikon® est une marque de Nikon Corporation. BBGR SAS au capital de 42.635.385,75 euros - 22 rue de Montmorency 75003 Paris - RCS PARIS-302 607 957. Photographie retouchée. Janvier 2025

AGENDA

OCTOBRE

Samedi 10 octobre
Marche Voulan'Rose
Octobre Rose



Dimanche 25 octobre
Loto Club des Anciens
Salle 104



NOVEMBRE

Samedi 8 novembre
Concert Choeur d'Hommes
Salle 104



Mercredi 11 novembre
Armistice et Saint Martin
Salle 104



Samedi 21 novembre
Beaujolois
Salle 104



DECEMBRE

Samedi 6 décembre
Concert Jazz
Salle 104

